

Appel à articles

Revue des politiques
sociales et familiales

Saisir la parenté par les pratiques : enjeux matériels et fondements affectifs

Coordination : Jennifer Bidet (Cerlis / Université Paris Cité) et Marie-Clémence Le Pape (Centre Max Weber, Université Lumière Lyon 2)

Les autrices et auteurs sont invités à soumettre un titre d'article, avec son résumé (200 mots env.) et ses mots-clés en indiquant si l'article proposé est un article scientifique ou un article de synthèse, d'étude ou de méthode, ainsi qu'une brève note biographique, pour le 9 janvier 2023 à la rédactrice en chef de la revue (rpsf@cnafr.fr) et aux coordinatrices du numéro thématique : jennifer.bidet@parisdescartes.fr ; marie-clemence.lepape@univ-lyon2.fr

Mots clés : parenté ; liens familiaux ; aides ; maisonnée ; réseau ; lignées, entourage ; solidarités familiales

La Revue des politiques sociales et familiales

Créée en 1985, la *Revue des politiques sociales et familiales* (*Recherches et Prévisions* de 1985 à 2009, puis *Politiques sociales et familiales* jusqu'en mars 2015) est une publication scientifique trimestrielle et pluridisciplinaire à comité de lecture. Elle publie des **travaux de recherches originaux** dans le champ des **politiques familiales et sociales** (dispositifs d'action publique, prestations, offres de services, acteurs et actrices de ces politiques, publics visés, etc.) ainsi que sur les évolutions touchant à **la famille, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, la pauvreté et le logement**. La revue accepte des articles de toute discipline en **sciences humaines et sociales**. Son caractère pluridisciplinaire oblige les auteurs et autrices à adopter un langage clair et à préciser ce qui ne relève pas du langage courant (présentation de dispositifs, de concepts théoriques, de méthodes d'enquêtes particulières, etc.).

La RPSF est construite en fonction de numéros ou dossiers thématiques, ou sous la forme d'une collection de contributions (numéros mixtes). Elle est composée de différentes parties, toutes soumises à expertise :

- les « **Articles scientifiques** » (60 000 signes espaces compris maximum). Il s'agit de contributions originales fondées sur un matériau empirique ;

- les articles de « **Synthèses et perspectives** » (30 000 signes) proposent des analyses problématisées de littérature grise ou de synthèses de recherche ;
- les articles de « **Études** » (30 000 signes), plus courts que les articles scientifiques, présentent des premiers résultats d'enquêtes quantitatives (statistiques descriptives notamment) ou qualitatives (enquêtes exploratoires, études, recherches en cours) en les situant dans leur champ de recherche ;
- les articles de « **Méthodes** » (30 000 signes) discutent les outils de récolte de données dans le champ couvert par la RPSF (apports et limites de ces méthodes, discussion d'indicateurs, etc.) ;
- les « **Comptes-rendus** » sont des présentations d'ouvrages (8 000 signes) et de colloques (20 000 signes), problématisées en rapport avec les domaines d'intérêt de la revue. Les comptes-rendus ne peuvent être effectués par les auteurs des ouvrages ou les organisateurs des colloques recensés.

Présentation du numéro thématique

Si jusqu'aux années 1970, la sociologie de la famille contemporaine centrée sur les pays européens et nord-américains semblait décrire une évolution linéaire vers une concentration des liens familiaux autour du couple, et autour d'enjeux davantage affectifs et identitaires que matériels, plusieurs facteurs ont depuis contribué à revisibiliser les liens familiaux dépassant ce qu'on pourrait nommer « la famille élémentaire ». Mais les frontières de cette « famille élargie » restent floues et encore difficiles à nommer aujourd'hui : comment saisir et objectiver les liens qui dépassent le couple et les enfants mineurs ? Comment penser les espaces et les temporalités des variations morphologiques des liens familiaux ? Comment articuler les enjeux matériels et les fondements affectifs des relations familiales ? Quelles terminologies utiliser, et par quelles entrées méthodologiques opérer pour saisir les frontières mouvantes de ce qui est vu et vécu comme « la famille » aujourd'hui ?

C'est à cet ensemble d'interrogations que le présent dossier cherche à répondre en se basant sur des articles empiriques originaux, de toutes disciplines des sciences sociales (anthropologie, démographie, droit, géographie, histoire, science politique ou encore sociologie), portant sur différents horizons historiques ou géographiques, usant de terminologies et d'entrées méthodologiques variées.

Plus précisément, nous proposons trois axes de réflexion complémentaires et non exclusifs :

- **Axe 1 : Délimiter les frontières de la parenté. Les liens familiaux au-delà de la famille conjugale**
- **Axe 2 : Analyser le contenu des relations de parenté. Des liens matériels et affectifs marqués par les inégalités**
- **Axe 3 : Décrire et nommer la parenté contemporaine. Enjeux méthodologiques et terminologiques**

Axe 1. Délimiter les frontières de la parenté. Les liens familiaux au-delà de la famille conjugale

À la fin des années 1970, des travaux pionniers redécouvrent, en France, l'importance des liens familiaux dépassant la seule cellule conjugale, des liens familiaux par lesquels circule notamment tout un ensemble d'aides et d'échanges (Roussel, 1976 ; Gokalp 1978 ; Pitrou, 1978). La conjonction des mutations démographiques (augmentation des divorces, vieillissement de la population) et de la remise en cause politique d'un modèle fort d'État social (avec un objectif de réduction des dépenses) contribue à faire des « solidarités familiales » un enjeu politique à partir des années 1980 : l'entraide basée sur les liens de parenté est perçue comme une solution pour amortir les conséquences de la crise économique et sociale (Debordeaux, Strobel, 2002 ; Martin, 2015). Ce report de la prise en charge des individus sur la famille est à nouveau discuté à la fin des années 1990 avec les enjeux politiques posés par le vieillissement et la perte d'autonomie des personnes âgées, redéfinissant encore les équilibres existants entre État, famille et marché dans la prise en charge des risques sociaux. En France, comme dans d'autres pays d'Europe, sous des modalités variées (Da Roit, Le Bihan, 2010), l'intervention des proches aidants est progressivement institutionnalisée et financée par l'État (Touahria-Gaillard et Trenta, 2019).

Les travaux quantitatifs sur les solidarités familiales ont mis en avant le cycle de vie de l'entraide : les jeunes adultes et les personnes âgées dépendantes sont plus souvent les bénéficiaires de ces circulations, autour de l'importance toujours centrale du lien de filiation (Bonvalet et Ogg, 2006 ; Portela et Raynaud, 2019). Mais ces relations d'aide interrogent aussi les relations entre germains, moins souvent analysées : comment se conformer à la norme de l'égalité entre germains quand on aide ses enfants adultes ? Comment se distribuent les tâches de prise en charge des parents dépendants au sein des fratries, en particulier selon le genre entre sœurs et frères, belles-sœurs et beaux-frères ?

D'autres réalités contemporaines interrogent les frontières de la famille : l'essor des familles monoparentales et recomposées qui questionne la circulation des individus et des biens dans la parenté (Cadolle, 2000 ; Martial, 2005) ; les migrations et le rôle de l'éloignement géographique et des politiques migratoires sur l'évolution des liens familiaux à distance (Merla, 2011 ; Imbert, Lelièvre, Lessault, 2018 ; Grysole, 2020 ; Bidet, 2021) ; le développement et la reconnaissance progressive des familles homo- ou transparentales dont la recherche a interrogé la conjugalité, la filiation mais un peu moins les autres relations de parenté (Gross, 2014) ; l'essor des nouvelles technologies de communication qui contribue aussi à renouveler les formes et les frontières de la « famille élargie » (Dupin, 2018), comme cela a pu être mis en lumière pendant la crise sanitaire.

Au-delà des pratiques individuelles et collectives au sein des groupes familiaux, il est utile d'interroger le rôle des institutions dans la définition de ces frontières mouvantes de la « famille élargie » : chez le notaire, chez le médecin, à la caisse aux allocations familiales, à la préfecture, comment sont définis et régis les liens qui dépassent le noyau conjugal ? Quels rôles et liens sont attribués ou déniés à des germains, des enfants ou beaux-enfants adultes, des grands-parents, des oncles ou tantes dans les interactions avec l'administration ? Et comment les acteurs et actrices peuvent-elles contourner ou négocier des obligations juridiques, quand elles sont en décalage avec leur expérience pratique des liens de parenté ?

Axe 2. Analyser le contenu des relations de parenté. Des liens matériels et affectifs marqués par les inégalités

En plus d'interroger les relations au sein de la parentèle, les travaux sur les « solidarités familiales » ont également mis en lumière la dimension matérielle des liens familiaux – en

complément de l'accent mis sur la dimension relationnelle, affective et identitaire de ces liens (de Singly, 2017). Pour répondre à la crise sociale et à l'impuissance de l'État social dans la prise en charge des jeunes en étude ou des personnes âgées dépendantes, c'est alors de l'argent, des « coups de main » en nature, des contacts, qui circulent dans l'entourage proche. À rebours de la prophétie d'É. Durkheim selon laquelle « les choses cessent de plus en plus d'être un ciment de la société domestique » (Durkheim, 1892), les questions matérielles continuent à irriguer les expériences contemporaines des relations familiales. Si les normes contemporaines veulent qu'on dissimule cette dimension économique des liens familiaux (Zelizer, 2001, 2005), cette « économie cachée de la parenté » structure pourtant toujours les relations entre apparentés (Déchaux, 1994). Les travaux attentifs à ces enjeux ont permis de remettre en lumière la manière dont la famille contribue à la reproduction des inégalités de classe et de genre (Herpin et Déchaux, 2004 ; Papuchon, 2014 ; Bessière et Gollac, 2020).

Mais l'attention à ces mécanismes inégalitaires basés sur des enjeux matériels ne doit pas occulter la dimension affective et le travail émotionnel (Hochschild, 1983) qui s'imbriquent étroitement à ces circulations matérielles au cœur des relations familiales. Si tant de conflits éclatent autour des pensions alimentaires, des donations ou des héritages, c'est parce que les questions d'argent se mêlent aux sentiments, positifs ou négatifs, propres aux relations familiales. Les désaccords révèlent les divergences dans la conception des frontières et des contenus attendus des différents liens familiaux (Gollac, 2014). La conception genrée des liens familiaux joue également sur la manière de penser et de pratiquer l'entraide. Ainsi les femmes, souvent pivot des solidarités familiales, font davantage dépendre leur aide de la qualité relationnelle qui les lie à leurs apparentés, quand les hommes suivent davantage une logique statutaire (Le Pape, Tenret, Véron, Pietropaoli et Duru-Bellat, 2018).

S'il faut continuer à étudier de manière plus fine et systématique la dimension matérielle des liens familiaux, il est également nécessaire d'approfondir l'étude des implications affectives de ces liens. Par exemple, quelles formes prend, entre apparentés, le « soutien moral » - valeur refuge classique dans les enquêtes quantitatives sur les formes d'entraide familiales ? Comment objectiver l'inquiétude et la charge mentale éprouvées pour un enfant en cours d'étude en quête d'autonomie, ou pour un parent âgé qui peut basculer à tout moment dans la dépendance alors qu'il ne souhaite pas dépendre de ses enfants ? Et comment mesurer les variations de ce travail émotionnel selon l'âge, le sexe, le milieu social, ou encore le lien familial considéré ?

Prendre au sérieux les émotions et la dimension affective des liens familiaux, c'est tout aussi bien penser la bienveillance, le dévouement, la compassion, que décrypter la colère ou la jalousie, en prêtant attention par exemple aux conflits de famille.

Axe 3. Décrire et nommer la parenté contemporaine. Enjeux méthodologiques et terminologiques

Les frontières de ce qui est perçu et vécu comme des « liens familiaux » sont floues et changeantes dans le temps et selon les enjeux considérés, mouvantes au gré des contextes et des crises que peuvent traverser des individus ou des groupes familiaux. Ce flou semble intrinsèque à l'étude de ces liens, comme l'expression toute faite de « famille élargie » le pointe : élargie jusqu'où et par rapport à quoi ? Les liens familiaux au-delà de la famille conjugale forment-ils un groupe, un réseau, une configuration ? Comment différencier les sous-ensembles familiaux, entre famille « élémentaire » ou « élargie », « d'orientation » ou de « procréation », famille conjugale et parentèle ?

L'anthropologie de la parenté a offert à la sociologie de la famille une boîte à outils féconde pour repenser ces liens et aider à les caractériser (Déchaux, 2008 ; Weber, 2013). La logique de « maisonnée » désigne la mise en commun de ressources au sein d'un groupe, selon un

principe de solidarité, pour faire face au quotidien, quand la logique de « lignée » interroge les mécanismes de la transmission intergénérationnelle et les tensions qui peuvent en découler (Weber, 2002 ; Gollac, 2003). Pour autant, ces termes de maisonnée et de lignée ne sont pas toujours faciles à manier, car ils désignent des collectifs fragiles, organisés autour de causes communes souvent temporaires. Par ailleurs, ces concepts peuvent recouvrir des sens différents selon les disciplines, variations qu'il s'agira aussi d'interroger. La parentèle, quant à elle, désigne *a minima* l'ensemble des personnes auxquels un individu est apparenté, qu'il ait des relations suivies avec ces parents ou non. Elle peut aussi plus précisément renvoyer à des types de liens fonctionnant selon un principe de réciprocité plutôt que de mise en commun (Martial, 2005). Suivant une approche plus souvent quantitative, l'analyse des réseaux de parenté activés par un individu au sein de sa parentèle permet quant à elle d'objectiver l'intensité mais aussi la qualité des liens organisés autour d'un individu (Walk, Widmer, Gauthier, Cesnuité et Gouveia, 2018).

Se pose aussi la question de la temporalité de ces liens familiaux, leurs évolutions dans le cycle de vie, leurs reconfigurations à des moments clés comme le départ de chez les parents, l'entrée sur le marché du travail et l'accès à la propriété, l'arrivée des enfants, la séparation, la dépendance d'un proche âgé ou en situation de handicap, l'héritage, etc. Ces moments charnières peuvent être pensés comme passagers, les liens familiaux alternant alors entre des organisations routinières plus souvent centrées sur la cellule conjugale, et des moments de « crise » où d'autres liens peuvent prendre le dessus – comme lors de la prise en charge d'un parent âgé dépendant qui peut alors entrer en concurrence avec la vie conjugale. Mais avec l'augmentation de l'espérance de vie, la phase de dépendance d'un proche peut fortement se rallonger, et ces moments de crise pensés comme ponctuels durer plus longtemps et obliger à des reconfigurations plus durables, mais aussi plus coûteuses et potentiellement conflictuelles. Par ailleurs, l'idée que la famille contemporaine s'organise majoritairement autour du noyau conjugal doit être discutée et réinscrite dans la multiplicité des organisations familiales routinières, en France ou dans d'autres contextes nationaux : cohabitation intergénérationnelle, parenté de substitution avec placement d'enfant chez des « tiers de confiance » ou confiage d'enfant à des proches au pays pour des personnes migrantes, affiliation à la parenté d'un beau-parent dans le cas de recomposition familiale, etc.

La parenté se saisit aussi de manière efficace par l'espace. Alors que dans la statistique publique, la famille a longtemps été assimilée à la famille conjugale cohabitante à travers la notion de ménage, la sociologie urbaine a contribué à rendre visible les liens familiaux dépassant la seule échelle du logement (Willmott et Young, 1957), à travers notamment la notion de famille-entourage (Bonvalet, Gotman et Grafmeyer, 1999).

Pour décrire les formes d'échange au sein de ces groupes ou réseaux, doit-on abandonner le terme « solidarité » – trop politiquement marqué et orientant la lecture de ces liens uniquement du côté des affects positifs – pour lui préférer une autre notion, comme celle d' « entraide » ? Si le mot « aidant » s'est diffusé en ce qui concerne la prise en charge des personnes âgées ou atteintes d'une maladie, pourquoi est-il refusé par les parents accompagnant matériellement leurs enfants vers l'entrée dans l'âge adulte (Le Pape, Portela et Tenret, 2018) ? Comment cerner les aides apportées et les comptabiliser le plus finement possible, sans pour autant tomber dans une logique comptable standardisée qui négligerait le sens affectif donné à ces aides, et les manières différenciées socialement de compter (Perrin-Heredia, 2011) ?

Ces considérations terminologiques s'articulent avec des questions méthodologiques. Quelles difficultés et quels apports des enquêtes statistiques, par entretiens ou par observations ?

Dans les approches quantitatives, qu'apprend-on des données administratives ou des enquêtes de la statistique publique pour mieux appréhender ces liens de parenté ? Plusieurs enjeux autour de la saisie statistique des liens de parenté méritent d'être soulevés. On peut

d'abord se demander comment les grandes enquêtes nationales permettent de cartographier la géographie des relations de parenté. L'équivalence « ménage/famille » est depuis longtemps critiquée, et l'évolution des organisations domestiques, du fait de l'augmentation des séparations conjugales par exemple, n'a fait que renforcer l'inadéquation d'une appréhension des relations familiales à l'échelle du ménage (Trabut, Lelièvre, Bailly, 2015). Comment les sources statistiques peuvent-elles être aujourd'hui utilisées pour mieux étudier la circulation des enfants mineurs dans la parenté par exemple ? Enfin, les enquêtes les plus récentes ont cherché à améliorer la mesure des échanges pratiques et financiers dans la parenté – principalement autour de la prise en charge des personnes âgées dépendantes ou du soutien financier des jeunes adultes, en remettant en cause la notion d' « aidant principal », pour mettre à jour les contributions différenciées de plusieurs membres d'un même groupe familial (Béliard, Billaud, Perin-Heredia, Weber, 2013). Comment l'attention aux liens de parenté a-t-elle amené à une évolution des grandes enquêtes nationales ? Et qu'est-ce que ces grandes enquêtes nous apprennent aujourd'hui de nouveau sur ces enjeux ?

Dans les approches qualitatives, qu'est-ce que des post-enquêtes permettent d'affiner sur la définition par les individus des liens de parenté ? Que capte-t-on de spécifique en multipliant les entretiens dans une approche de monographie familiale (Eideliman, 2009) plutôt qu'en réalisant des entretiens isolés ? Quelles sont les conditions de possibilité de ces approches monographiques ? Sphère intime par excellence, la famille se prête-elle à des observations, et à quelles conditions ? Au sein des foyers (Lareau et Rao, 2020), ou par l'intermédiaire d'institutions chargées d'organiser ces liens de parenté – au risque d'étudier davantage les institutions, et leur imposition normative, que la réalité des liens familiaux – et les formes de résistance aux normes institutionnelles ? Le choix des temps et des espaces de la famille par lesquels on étudie ces liens joue également sur les résultats obtenus : la configuration des liens familiaux varie dans le rythme de l'année – les vacances ou la vie quotidienne impliquant des organisations domestiques variées – mais aussi dans les lieux – la maison secondaire est le siège de relations potentiellement renouvelées par rapport à la résidence principale.

Au-delà des analyses attendues sur les transformations contemporaines des liens de parenté dans la société française ou dans les sociétés européennes ou nord-américaines, l'équipe de coordination encourage vivement les autrices et auteurs à proposer des points de vue comparatifs, dans le temps (en rendant compte des variations historiques des formes prises par ces liens de parenté) et dans l'espace, en s'attachant à mettre au jour les spécificités ou les proximités entre divers contextes nationaux.

Processus éditorial

Les auteurs et autrices enverront d'ici le **9 janvier 2023** un résumé (200 mots env.) et ses mots-clés en indiquant la rubrique pour lesquels l'article est proposé, ainsi qu'une brève note biographique. Si la proposition de résumé est acceptée, l'article est à envoyer pour en **juin 2023** au plus tard pour être expertisé (double évaluation) et discuté en Comité de rédaction. **Il n'y a donc pas de garantie de publication** de l'article avant validation par les experts scientifiques et **acceptation de l'article par le Comité de rédaction**.

Les consignes aux auteurs et autrices de la revue (en français et en anglais), à respecter pour tous les articles soumis, sont sur le site de la revue :

<https://www.cairn.info/revue-des-politiques-sociales-et-familiales.htm?contenu=apropos>

Calendrier

- **9 janvier 2023** : date limite d'envoi des propositions de résumés
- **Juin 2023** : envoi des V0 des articles aux coordinatrices, suivis d'échanges avec les auteurs et autrices
- **Septembre 2023** : soumission des articles à la rédactrice en chef et envoi en expertise
- **Automne 2023** : Comité de rédaction
- **Février 2024** : soumission des V2
- **Mi-Mars 2024 – Juin 2024** : retours sur les articles, secrétariat de rédaction et maquettage
- **Septembre 2024** : Parution du numéro

Références bibliographiques mentionnées dans l'appel

Bessière Céline et Gollac Sibylle, 2020, *Le genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités*, Paris, la Découverte.

Béliard Aude, Billaud Solène, Perrin-Heredia Ana et Weber Florence, 2012, *Circulation de l'enquêteur, relations familiales et aide informelle*, Adresse: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00813125>.

Bidet Jennifer, 2021, *Vacances au bled. La double présence des enfants d'immigrés*, Paris, Raisons d'agir, collection "Cours et travaux".

Bonvalet Catherine, Ogg Jim, 2006, *Enquêtes sur l'entraide familiale en Europe. Bilan de 9 collectes*, Editions de l'INED, collection Méthodes et Savoirs.

Bonvalet Catherine, Gotman Anne, Grafmeyer Yves, *La famille et ses proches: l'aménagement des territoires*, n° 143, Paris, INED : Collection Travaux et Documents.

Debordeaux Danièle et Strobel Pierre, 2002, *Les solidarités familiales en questions: entraide et transmission*, Paris, L.G.D.J.

Déchaux Jean-Hugues, 1994, « Les trois composantes de l'économie cachée de la parenté. L'exemple français. », *Recherches sociologiques (Louvain)*, vol. 25, n° 3, p. 37.

Déchaux Jean-Hugues, 2008, "Kinship Studies: Neoclassicism and New Wave. A Critical Review", *Revue française de sociologie*, vol. 49, n° 5, p. 215-243.

Durkheim Emile, 1892, "La famille conjugale", in *Textes III. Fonctions sociales et institutions*, p. 35-49, Paris, Les éditions de Minuit.

Eideliman Jean-Sébastien, 2009, « Familles à l'épreuve », *Ethnologie française*, Vol. 39, n° 3, p. 435-442.

Da Roit Barbara et Le Bihan Blanche, 2010, « Similar and yet so different: cash-for-care in six European countries' long-term care policies », *The Milbank Quarterly*, vol. 88, n° 3, p. 286-309.

Dupin Nathalie, 2018, « "Attends, deux secondes, je lui réponds..." : enjeux et négociations au sein des familles autour des usages socio-numériques adolescents », *Enfances Familles Générations*, n° 31.

de Singly François, 2017, *Double je. Identité personnelle, identité statutaire*, Paris, Armand Colin, coll. « Individu et société ».

Gokalp Catherine, 1978, « Le réseau familial », *Population*, vol. 33, n° 6, p. 1077-1094.

Gollac Sibylle, 2014, « Deux femmes détestables ? Dire les inimitiés en famille », *Genèses*,

n° 96, n° 3, p. 9-34.

Gollac Sibylle, 2003, « Maisonnée et cause commune : une prise en charge familiale », *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine*, S. Gojard, A. Gramain et Weber (dir.), Paris, La Découverte, p. 274-311.

Gross Martine, 2014, « Grands-parents, homopaternité et gestation pour autrui en France », *Homosexualité et parenté*, Paris, Armand Colin, p. 157-173.

Grysole Amélie, 2020, « Fabriquer des enfants redevables. Pluriparentalité transnationale les États-Unis et le Sénégal », *Revue des politiques sociales et familiales*, vol. 134, n° 1, p. 11-24.

Hochschild Arlie Russell, 1983 (traduction française : 2017), *Le prix des sentiments. Au cœur du travail émotionnel*, Paris, France, La Découverte.

Herpin Nicolas et Déchaux Jean-Hugues, 2004, « Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité », *Économie et statistique*, vol. 373, n° 1, p. 3-32.

Imbert Christophe, Lelièvre Eva et Lessault David, 2018, *La famille à distance. Mobilités, territoires et liens familiaux*, Paris, France, Ined éditions.

Lareau Annette et Rao Aliya Hamid, 2020, « Intensive Family Observations: A Methodological Guide », *Sociological Methods & Research*, p. 0049124120914949.

Le Pape Marie-Clémence, Tenret Élise, Véron Béangère, Pietropaoli Karine, 2018, « "Ce sont ceux qui en parlent le plus qui en font le moins". Pratiques et normes de solidarité familiale chez les femmes et les hommes dans la France contemporaine », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 37, n° 1, p. 31-51.

Le Pape Marie-Clémence, Portela Mickaël et Tenret Élise, 2018, « « Ça n'a pas de sens de compter comme ça ». Difficultés et limites d'une approche comptable des aides financières et matérielles apportées aux jeunes adultes dans la famille », *Sociologie*, vol. 9, n° 4, p. 417-436.

Merla Laura, 2011, « Familles salvadoriennes à l'épreuve de la distance : solidarités familiales et soins intergénérationnels », *Autrepart*, n° 57-58, p. 145-162.

Martial Agnès, 2005, « Comment rester liés ? », *Terrain*, vol. , n° 45, p. 67-82.

Martin Claude, 2015, « Solidarités familiales : débat scientifique, enjeu politique », *Faire ou faire-faire ? Famille et services*, Le sens social, J.-C. Kaufmann éd., Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 55-73.

Papuchon Adrien, 2014, « Les transferts familiaux vers les jeunes adultes en temps de crise : le charme discret de l'injustice distributive », *Revue française des affaires sociales*, n° 1-2, p. 120-143.

Perrin-Heredia Ana, 2011, « Faire les comptes : normes comptables, normes sociales », *Genèses*, n° 84, p. 69-92.

Pitrou Agnès, 1978, *Vivre sans famille ? Les solidarités familiales dans le monde d'aujourd'hui*, Toulouse, France, Privat.

Portela Mickael et Raynaud Émilie, 2019, « Comment se composent les ressources des jeunes ? Le dossier illustré par l'enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ) », *Revue française des affaires sociales*, n° 2, p. 23-52.

Roussel Louis et Bourguignon Odile, 1976, *La famille après le mariage des enfants : étude des relations entre générations*, Paris, France, Presses universitaires de France.

Touahria-Gaillard Abdia et Trenta Arnaud, 2019, « La rémunération des aidants profanes dans les politiques du handicap et du vieillissement : entre enrôlement et libre choix des proches de personnes dépendantes », *Revue française des affaires sociales*, vol. 1, p. 199-215.

Trabut Loïc, Lelièvre Éva et Bailly Estelle, 2015, « Famille et recensement font-ils bon ménage ? », *Population*, vol. 70, n° 3, p. 637-665.

Wall Karin, Widmer Eric D., Gauthier Jacques-Antoine, Cesnuytè Vida, Gouveia Rita (dir.), 2018, *Families and Personal Networks: An International Comparative Perspective*, Palgrave Mcmillan, p 225-238.

Weber Florence, 2002, « Pour penser la parenté contemporaine », *Les Solidarités familiales en questions : entraide et transmission*, D. Debordeaux et P. Strobel éd., Paris, Maison des Sciences de l'Homme, p. 73-106.

Weber Florence, 2013, *Penser la parenté contemporaine. La force du quotidien*, Éditions Rue d'Ulm, collection Sciences Sociales.

Young Michael et Willmott Peter, 1957 (traduction française : 1983), *Le village dans la ville. Famille et parenté dans l'est londonien*, Paris, Presses universitaires de France.
Zelizer Viviana, 2001, « Transactions intimes », *Genèses*, n° 42, n° 1, p. 121-144.
Zelizer Viviana, 2005, *The purchase of intimacy*, Princeton, Princeton University Press.